

Assises de l'éducation prioritaire

#educationprioritaire

Document 6 : Demi-journée de concertation, partie 2 : leviers d'évolution proposés

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Question traitée : Que signifie concrètement construire ou conforter une école bienveillante, au quotidien et dans l'acte d'enseignement?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

Il faut arriver à concilier le bien-être de l'élève, de ses parents et des enseignants : avoir un regard positif sur l'élève, qu'il ait une bonne estime de soi, qu'il s'autorise à être lui-même face au groupe classe, qu'il s'autorise à avoir de l'ambition... Les notions d'envie, de plaisir sont essentielles. L'école doit être « étayante » non discriminante, personne ne doit se sentir exclu.

- Le bien être des enseignants est fondamental : repenser le temps et les lieux.

-Le rapport à l'évaluation doit changer : l'évaluation commence très tôt, dès la maternelle. Est-ce nécessaire de tout évaluer dès le plus jeune âge? Ne devrait-on pas favoriser la socialisation, le plaisir plutôt que l'évaluation qui est source de stress pour les élèves, les parents et les enseignants ?

Un enfant, fragilisé dès son plus jeune âge, n'est pas capable de comprendre qu'il n'est pas jugé en tant qu' « individu » mais seulement sur une compétence. La violence symbolique renvoyée par une évaluation non réussie peut amener un élève à se considérer comme « bon à rien ».

D'où la nécessité, qu'il s'agisse d'une évaluation par notes ou par compétences et quelque soit l'âge de l'enfant, de tout expliciter; la façon dont on renvoie ses résultats à l'élève est capitale: on doit lui **renvoyer des éléments positifs**, des **progrès pour lui permettre de se construire**.

L'évaluation étant vécue comme traumatisante pour certains élèves, les enseignants doivent veiller à clarifier leurs attentes et à travailler en amont les compétences évaluées.

-Supprimer les évaluations «surprises» pour laisser son rôle d'évaluation et ne pas en faire un outil de pression.

Redonner sa place à l'erreur: l'élève doit comprendre qu'elle est constructive: pour apprendre, on doit chercher, on doit se tromper. Il faut favoriser une pédagogie de recherche et valoriser l'erreur.

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Question traitée : Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

- Favoriser les contacts avec les familles pour mieux connaître les élèves
- Les enseignants **ne doivent pas tout simplifier** sous prétexte d'être accessibles à tous : tous les élèves peuvent progresser si la pratique pédagogique de l'enseignant permet à tous d'entrer dans l'activité.
- Privilégier le **travail entre pairs**, en groupes pour favoriser la construction du sens.
- **Dialoguer** avec les élèves, **lever les implicites**, éviter les malentendus socio-cognitifs, **explicitier** toutes les tâches y compris la tâche finale qui ne doit pas être la «grande surprise» de fin de séquence pour les élèves...
- **Favoriser la pédagogie différenciée.**
- **Favoriser le « nourrissage culturel », selon Serge Boimare**, dans le 1er et le second degré (mise en place de parcours culturels, lectures offertes par les enseignants, histoire des arts, ciné-club...).
- **Avoir un regard collectif sur nos pratiques** pour ne pas baisser nos exigences, trouver des solutions collectives, avoir des pratiques communes, des progressions communes pour rassurer les élèves.
- **Poursuivre les liens entre les différents cycles** (de la maternelle au lycée).

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Question traitée : Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

Les besoins identifiés :

- une meilleure hygiène de vie (la problématique du sommeil est présente dès la maternelle).
- une sécurisation (nécessité d'un cadre explicite qui rassure)
- une nouvelle motivation pour les plus âgés (associer savoir et plaisir/ jeu et apprentissage en pointant les apprentissages comme cela peut se faire en maternelle)
- une compréhension des situations d'apprentissages
- une gestion de l'hétérogénéité des difficultés (difficultés d'apprentissage et/ou problème de l'adolescence au collège)

Aides à développer

➤ **Dans la classe :**

Développer la co-intervention ou la co-présence (s'appuyer sur l'expertise des enseignants du RASED pour aider les plus immatures, les plus fragiles, le maître G manque aux équipes du 1^{er} degré pour le lien avec les familles)

Différencier l'évaluation afin que chacun puisse prendre conscience de ses progrès

Présenter l'erreur comme phénomène normal et constitutif du processus d'apprentissage

Développer la notion de plaisir dans les apprentissages (utiliser le jeu...)

Construire l'autonomie de l'élève

➤ **Dans l'école, hors la classe**

Développer les entrées culturelles en complément de l'aide au travail personnel dans les heures d'accompagnement (atelier langue, théâtre, sciences, sport...) afin de compenser le décalage culturel

Prendre en charge les difficultés des élèves du collège en croisant les regards de différents professionnels (enseignants, équipe de direction, CPE, infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation psychologue, psychologue clinicienne). Cette structure devrait exister dans le 1^{er} degré.

Repenser le rythme de l'élève en cessant par exemple de segmenter le temps des 6èmes en tranches de 55'

Prévoir un temps d'accueil le matin pour permettre aux élèves réveillés tardivement de passer de la maison à l'école en douceur (comme cela se fait en maternelle)

Investir la nouvelle organisation sur 5 jours pour repenser le rythme de l'élève, penser de nouveaux lieux (d'accueil, de relaxation...)

➤ **Hors l'école**

Nécessité de travailler en réseau notamment avec le programme de réussite éducative (personne relais pour accompagner les familles vers des spécialistes)

Penser une nouvelle mission dans le 1^{er} degré, une personne ressource pourrait :

aider les familles à prendre contact avec des professionnels pouvant leur venir en aide (psychologue, orthophoniste, mairie...) comme le fait le CPE ECLAIR du réseau

travailler sur l'absentéisme avec les familles

faire le lien entre les familles, les professionnels et les enseignants.

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Question traitée : Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

Porter une attention toute particulière aux nouveaux arrivants : accueil en début d'année (stage de deux jours encadré par membres du réseau / circonscription et CAREP, deux jours sans classe pour observation, faire attention à la répartition de service) mais aussi accompagnement tout au long de l'année.

Remarque : les temps partagés sont plus nombreux et rendent plus difficile cette intégration dans l'équipe des professeurs.

- **Formaliser un temps institutionnalisé** pour de véritables échanges au sein des équipes.

- **Inscrire des stages** dans les plans de formation (la quantité dévolue à l'ECLAIR ayant été extrêmement réduite) et **concevoir des formations spécifiques aux enjeux de l'éducation prioritaire**. Ces stages devraient concerner prioritairement l'activité des élèves : la mise *au travail* et *en travail*, l'activité cognitive et langagière des élèves pour apprendre, le sens que les élèves donnent aux apprentissages, l'attitude de l'élève face aux apprentissages pour être et devenir élèves. Ils devraient concerner également la connaissance des élèves, la spécificité des publics auxquels les enseignants s'adressent : les habitudes socioculturelles, les exigences de l'école face à la socialisation des familles : rapport au langage, au savoir, à l'école, attitudes scolaires, relations aux autres (enseignants, groupes de pairs...).

- **Avoir un véritable accès aux travaux de recherche** : intégrer à l'accompagnement et la formation (dans la durée) les travaux de recherche en lien avec les spécificités de l'éducation prioritaire.

Faciliter l'investissement des enseignants et des formateurs qui font de la recherche (financement et décharge horaire)

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Question traitée : Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau ? Comment développer un travail collectif, réflexif ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

- Nécessité de temps de concertation pour travailler en équipe à tous les niveaux (entre enseignants, en inter-degrés, avec les partenaires) : heures reconnues par l'institution, moyen humain en plus.
- Nécessité de se connaître et d'identifier les missions de chacun.
- Contractualisations, établissements de conventions avec les partenaires (associer l'éducation nationale au programme de réussite éducative, pérenniser le travail réalisé en partenariat avec les associations).
- Entrée par le CESC commun 1^{er} et 2nd degrés : instance qui associe réellement les partenaires et qui permet d'envisager des actions à l'échelle du réseau (intervenir moins ponctuellement, programmer des actions à plus long terme)
- Nécessité de poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs années avec les familles.
- Nécessité de temps de formation continue inter et intra degré.

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Question traitée : Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

- Souhait d'avoir un contrat d'objectifs spécifique au réseau ECLAIR. Il serait évalué tous les 5 ans. La contractualisation engagerait les différents niveaux politiques ou institutionnels : Rectorat, Direction Académique, Conseil Général, politique de la ville, ville.
- Un pilotage national fort et conserver un pilotage au plus près de la base avec l'appui d'un IPR référent.
- Nbi commune
- Des décharges de temps d'enseignement et des heures de concertation en échange.
- Souhait d'évaluations nationales stables dans le temps pour évaluer les élèves.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat**

- La part modulable de la prime ECLAIR
- La taille des établissements : faut-il regrouper les petites structures ?
- Comment intégrer des établissements isolés dans un réseau ?

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus**

- Favoriser **la co-intervention à 2 enseignants** si besoin, ne pas hésiter à utiliser les moyens en personnels fournis par le réseau pour éviter aux élèves en difficulté et à l'enseignant de se décourager...
- Stabiliser les **équipes**
- **Avoir du temps est primordial** : pour les élèves afin de favoriser leur posture réflexive, leur épanouissement... Mais aussi du temps institutionnel commun pour les enseignants 1^{er} et 2nd degré afin d'échanger, de mutualiser...
- **Institutionnaliser les moments de formation** et avoir **accès à la recherche** pour questionner les pratiques et les faire évoluer afin de mettre au cœur des apprentissages et du bien-être des élèves.

-

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Question traitée : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Davantage de souplesse dans la carte de l'éducation prioritaire : faire bénéficier des écoles hors EP de la réussite éducative et de la formation commune à l'échelle d'un bassin.
- Politique de la ville : les quartiers ont bougé avec l'ORU or le territoire de l'Éducation Prioritaire n'a pas changé.
- La mixité sociale doit être considérée comme un facteur de réussite.
- Connaître les CSP sur le niveau 1^{er} degré pour le pilotage du réseau : indicateurs communs sur 1^{er} et 2nd degrés.
- Retenir le revenu médian local comme un des indicateurs pour définir la carte de l'EP.